



ÉCOLE DE L'ENFANCE "... .." SECTION 3 ANS a.s. 2019 / 2020

PACTE DE CORESPONSABILITÉ ÉDUCATIVE ENTRE LES ENSEIGNANTS ET LES PARENTS DE

.....

LE BÉBÉ

- il fait confiance en ses parents et ses enseignants pour grandir et atteindre une autonomie complète
- il attend des adultes de l'affection et des encouragements, donc aussi du "non" et des reproches
- il fait confiance à ses parents et à ses professeurs avec qui il veut être guidé et éduqué
- il apprend à utiliser des mots gentils et des expressions polies ("Bonjour, merci, s'il vous plaît").

PARENTS ET ENSEIGNANTS

- ils respectent les rôles de chacun: les parents sont appelés à prendre les décisions que les enfants ne sont pas encore en mesure de prendre, les enseignants travaillent pour accroître leur autonomie
- les deux sont proposés comme exemple éducatif en utilisant également à l'école le langage formel du "LEI" en tant que signe de respect mutuel.

ENSEIGNANTS ET PARENTS

- ils se font confiance et se respectent les uns des autres et communiquent les uns avec les autres en utilisant toujours des mots polis et des expressions aimables, en se proposant ainsi comme exemple pédagogique
- ils collaborent pour l'inciter à devenir un "lecteur / lectrice fort/forte", les enseignants lisant des histoires à l'école et les parents restant dans la famille
- ils reconnaissent comme valides les règles établies au sein du groupe de section, les acceptent, les partagent et s'engagent à les respecter, tant à l'école que dans la sphère familiale
- ils considèrent l'école de jardin d'enfants à tous égards et s'engagent à faire en sorte que l'enfant y aille régulièrement

LES ENSEIGNANTS SONT ENGAGÉS À

- créer un environnement d'apprentissage accueillant, paisible et stimulant
- informer les parents, de manière simple et claire, sur les projets entrepris
- parler des problèmes des enfants et de l'école au bon moment et aux bons endroits, quand les enfants ne sont pas là.

En leur présence, ils renforcent la figure des parents.

LES PARENTS S'ENGAGENT À

- garder l'autonomie de l'enfant en retirant la couche avant le début de l'école
- respecter les horaires, être présent aux réunions et aux initiatives scolaires avec constance et continuité
- aider l'enfant à être toujours poli et gentil avec tout le monde
- parler des problèmes des enfants et de l'école entre eux, quand les enfants ne sont pas là.

En leur présence, ils renforcent la figure des enseignants.

Les parents et les enseignants sont conscients que l'utilisation de Whatsapp et d'autres réseaux sociaux n'est pas une affaire privée mais une affaire publique qui peut nuire aux enfants, aux parents, aux enseignants et avoir des conséquences graves.

En signant, je promets de respecter le pacte

Les Enseignants

Les Parents

.....
.....

.....
.....

Le Directeur

.....